

Affaires courantes

Le Parti réformiste n'a jamais encouragé les agriculteurs à passer la frontière sans s'arrêter avec leurs céréales. Les douanes. . .

Le Président: Je crois que le député veut éclaircir un point. Ce n'est pas un rappel au Règlement, mais un élément de débat. Je le remercie d'avoir fait cette précision.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 16 pétitions.

* * *

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

L'hon. Sheila Finestone (secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui est une journée de commémoration.

Nous marquons aujourd'hui un temps d'arrêt pour réfléchir aux événements tragiques qui se sont produits le 6 décembre 1989, alors que 14 femmes dans la fleur de l'âge ont perdu la vie. Nous voulons aussi penser aux milliers de femmes victimes de violence dans leur vie de tous les jours.

Il y aura aussi 25 ans demain, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a déposé son rapport définitif devant cette Chambre.

[Traduction]

Le rapport est une étude sur la situation de la femme qui a fait époque. Il renfermait 167 recommandations visant à assurer l'égalité des chances pour les femmes en milieu de travail et à reconnaître les contributions égales des deux conjoints au moment du partage des biens familiaux, à la rupture du mariage. La plupart de ces recommandations ont aujourd'hui été mises en oeuvre. Ainsi, la discrimination fondée sur le sexe est maintenant interdite dans toutes les lois canadiennes sur le travail, les salaires minimums sont les mêmes pour les femmes et les hommes, et on peut demander des congés de maternité et des prestations parentales.

• (1510)

La commission royale d'enquête n'a pas mentionné la violence au nombre des problèmes graves, mais ses membres entrevoient déjà les mesures à prendre pour réaliser l'égalité entre les sexes. Ils ont prédit que, au fur et à mesure que les racines, les causes et les conséquences de l'inégalité des femmes seraient identifiées, il surgirait de nouveaux problèmes auxquels il faudrait trouver des solutions. Ils ont vu juste. Au cours des 25 dernières années, nous avons découvert un lien étroit entre l'iné-

galité entre les sexes et la vulnérabilité des femmes face à la violence, et nous avons exposé le problème au grand jour.

À la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes qui a eu lieu à Beijing, le Canada s'est engagé à mettre en oeuvre le Programme d'action adopté à la conférence, un programme mondial dynamique de promotion de la femme. Parmi les douze thèmes principaux, on retrouve un plan d'action pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Le Programme d'action réitère que la violence faite aux femmes n'est pas une question privée et que les États doivent faire preuve de diligence afin de s'assurer que les foyers, les écoles, les milieux de travail et les rues sont libres de toute violence.

[Français]

Le gouvernement s'est aussi doté d'un autre outil, le *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes*, publié en août. Il s'agit d'un cadre d'intervention fédérale destiné à faire progresser l'égalité des femmes au Canada.

Élaboré en même temps que nos documents préparatoires en vue de la Conférence de Beijing, ce plan renferme diverses mesures que le Canada s'est engagé à prendre pour contrer la violence faite aux femmes.

Or, bien des changements sont survenus depuis le dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête, lorsque la Chambre ne comptait qu'une seule députée, Grace MacInnis.

[Traduction]

Il y a maintenant 54 femmes à la Chambre. Peu importe notre allégeance politique, nous partageons la même dette de gratitude envers la commission royale d'enquête. Sans la vision éclairée de ses membres, la route aurait été encore plus longue et difficile. Les femmes se font maintenant entendre à la Chambre. La violence faite aux femmes y est maintenant discutée ouvertement. Les femmes et les hommes unissent leurs efforts pour trouver des solutions. J'ai bon espoir que, ensemble, nous pouvons trouver des solutions à tous les niveaux de la société.

Aujourd'hui, tout particulièrement, je tiens à féliciter la Chambre d'avoir appuyé une loi historique sur le contrôle des armes à feu. L'arme utilisée à l'École polytechnique sera bientôt interdite.

Nous voulons tous accroître la sécurité des femmes au Canada. Nous réussirons avec l'aide de nos conjoints, des hommes qui siègent à la Chambre et de tous les Canadiens, des ONG, des particuliers, des syndicats, des entreprises et des autres niveaux de gouvernement.

Afin d'honorer comme il se doit la mémoire des femmes qui sont mortes il y a six ans, il faut faire porter nos efforts sur la prévention de telles tragédies et permettre aux femmes et aux filles d'occuper la place qui leur revient dans la société.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'émotion que, comme tous mes collègues de cette Chambre, je tiens à rendre hommage aujourd'hui aux 14 jeunes femmes qui ont péri sous les balles d'un assassin il y a maintenant six ans. Nous nous joignons à leurs parents et amis pour penser à elles et à l'impact que leur mort aura eu sur notre société.